

Mesdames et Messieurs les parents d'élève,

Conformément aux consignes ministérielles, l'établissement restera fermé au public au moins jusqu'au 2 juin. Une décision sera prise fin mai par le gouvernement sur une réouverture des lycées à cette date.

Vos enfants resteront donc au moins jusqu'au 2 juin sur un enseignement à distance. Les modalités de cet enseignement à distance restent les mêmes qu'avant les vacances de printemps à savoir :

- Suivi de l'emploi du temps habituel affiché dans Pronote.
- Dépôt sur Pronote par les enseignants à chaque début de séance du travail à faire pendant l'heure.
- Sur certains cours, les enseignants pourront organiser une visioconférence. Ils vous préviendront pour cela lors de la séance précédente pour que vos enfants puissent s'organiser en amont.
- Information régulière du professeur principal sur le fonctionnement de la classe via une discussion Pronote.
- Prise de contact de la vie scolaire directement avec votre enfant au moins une fois par semaine pour faire le point sur son organisation et les difficultés qu'il pourrait rencontrer.

S'il était décidé fin mai une reprise le 2 juin, nous reviendrons vers vous la semaine du 25 mai pour vous en donner les modalités précises. Un sondage sera alors effectué pour connaître votre intention concernant le retour à l'école de votre enfant.

Quelques éléments néanmoins sur cette éventuelle rentrée :

- La sécurité sanitaire sera garantie (application stricte du protocole sanitaire)
- Le port du masque sera obligatoire pour les élèves et les personnels.
- Seuls des groupes avec un effectif maximal de 15 élèves seront accueillis : votre enfant sera la moitié du temps en cours au lycée et l'autre moitié du temps en enseignement à distance à la maison.
- Chaque classe restera affectée dans une même salle : ce sont les enseignants qui se déplaceront. Les classes ne pourront se croiser dans les temps hors cours : les récréations, entrées et sorties de cours, entrées et sorties de l'établissement et temps de repas seront décalés.
- Le restaurant scolaire sera ouvert et son organisation garantira le respect des règles sanitaires.
- Après échanges avec le Proviseur du lycée des Catalins, je vous informe que l'internat restera fermé jusqu'au 4 juillet.
- Nous travaillons actuellement sur l'organisation de la rentrée scolaire pour nos élèves. En ce qui concerne les élèves scolarisés sur les établissements de Montélimar, nous travaillons en étroite collaboration avec les chefs d'établissement sur la possibilité d'accueillir nos élèves en cas de rentrée le 2 juin.
- Certains niveaux et séries de lycée seront accueillis en priorité en fonction de la pertinence pédagogique d'un retour en présentiel et des directives ministérielles.

Quoiqu'il en soit, pour tous les élèves qui ne pourraient revenir au lycée à partir du 2 juin, l'enseignement à distance se poursuivra jusqu'au 4 juillet.

### **Points particuliers :**

#### • **Evaluation :**

- Aucune note ne sera mise au 3<sup>ème</sup> trimestre et seules les appréciations apparaîtront dans les bulletins.
- Les conseils de classe se dérouleront du 3 au 16 juin en visio conférence. Mme LAFFONT, proviseure adjointe du lycée, vous communiquera en début de semaine prochaine le planning précis.

#### • **Orientation :**

- Le calendrier d'orientation post-seconde n'est pas modifié (fiches dialogues, décisions en conseil de classe, entretiens en visioconférence avec les familles en cas de désaccord, commissions d'appel, opérations d'affectations via AFFELNET, inscriptions (la télé inscription sera cette année favorisée)).

- Mme LAFFONT vous communiquera très prochainement les modalités précises de ces opérations.
  - La phase de réponse des établissements d'enseignement supérieur via la plateforme Parcoursup débutera **le Mardi 19 mai**. Les professeurs principaux de Terminales sont mobilisés pour accompagner vos enfants et répondre à vos questions.
- **Examens :**
    - Les oraux de français sont pour l'instant maintenus fin juin. En ce sens, les enseignants de français vous feront parvenir rapidement un courrier vous détaillant leur organisation pour les préparer au mieux à cet examen.
    - Cette année, tous les autres examens seront obtenus à partir des notes de contrôle continu (soit les 2 premiers trimestres) avec une étude approfondie du livret scolaire qui tient compte des appréciations du 3<sup>ème</sup> trimestre.
    - Les oraux de rattrapage du baccalauréat (élèves avec une moyenne de baccalauréat entre 8 et 10 à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe) sont pour l'instant maintenus début juillet. Le lycée reviendra vers les élèves concernés pour leur proposer une préparation à ces oraux.
    - Pour les voies professionnelles (Bac Pro et BTS), les périodes de formation en milieu professionnel sont annulées pour cette fin d'année scolaire.

Nous restons disponibles pour vous apporter tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

Guillaume BARD VOLF  
Proviseur du lycée Xavier MALLET

N.b. : Pour toute question je vous remercie de privilégier la communication par voie électronique en utilisant l'adresse de messagerie suivante : [ce.0071351F@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0071351F@ac-grenoble.fr)